



Mauritanie

Analyse du secteur de l'éducation

2024

Résumé





Mauritanie

Analyse du secteur de l'éducation

2024

Résumé

Publié en 2024 par :
IIPE-UNESCO Dakar
Almadies – Route de Ngor
BP 3311 Dakar – Senegal
Tel: + 221 33 859 77 30
<https://dakar.iiep.unesco.org>

Attribution :
Analyse du secteur de l'éducation en Mauritanie - Résumé

© UNESCO 2024

Edition : Marina Forzani
Maquette : Mamadou Kane
Photo de couverture : © UNICEF/UN0470660/Raphael Pouget



Vous êtes libre de partager, reproduire, distribuer et communiquer l'œuvre.

Selon les conditions suivantes :

Attribution – vous devez attribuer l'œuvre de la manière spécifiée par l'auteur de l'œuvre ou le détenteur des droits d'auteur.

Pas d'utilisation commerciale – vous n'avez pas le droit d'utiliser cette œuvre à des fins commerciales.

Partage des conditions initiales à l'identique – si vous remixez, transformez ou développez le matériel, vous devez distribuer vos contributions sous la même licence que l'original.

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO ou de l'IIPE aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les idées et opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'UNESCO ou de l'IIPE.



unesco

Institut international de
planification de l'éducation

Avant-propos

Ce diagnostic fait partie d'une série de Rapports d'État sur le Système Éducatif National (RESEN) qui sont préparés en collaboration avec des équipes nationales. Il est le sixième rapport sectoriel après ceux de 1986, 2000, 2006, 2010 et 2015. L'objectif immédiat de ces études est de constituer ou de conforter la base de connaissances pour le développement des politiques éducatives nationales. De façon plus large, le RESEN constitue un outil pertinent pour ouvrir un dialogue constructif avec l'ensemble des acteurs concernés par la politique éducative et pour aboutir à une vision partagée du futur. Ce processus est d'une importance capitale au moment où le Gouvernement met en œuvre une nouvelle réforme qui renferme des engagements pour la transformation de son système éducatif et où les partenaires techniques et financiers s'engagent à fournir l'assistance financière nécessaire.

Ce rapport est le fruit des efforts conjugués d'une équipe technique nationale composée de cadres des cinq ministères en charge de l'éducation (MENRSE, MESRI, MEFP, MAEIO, MASEF), de la Direction du Budget du ministère des Finances et du ministère des Affaires économiques et du développement durable dont la Direction des projets éducation et formation (DPEF) a assuré le secrétariat technique. Ce Rapport d'État du Système Éducatif national (RESEN) a bénéficié de l'accompagnement du Bureau multi-pays de l'UNESCO basé à Rabat et de son antenne à Nouakchott et de l'appui technique du Bureau pour l'Afrique de l'Institut International de Planification de l'Éducation (IIPE-UNESCO Dakar).

Résumé

La République islamique de Mauritanie est un pays d'Afrique situé à la confluence des régions nord-africaines et de l'espace sub-saharien, limitrophe du Sahara occidental et de l'Algérie au nord-nord-est, du Mali à l'est et au sud-sud-est et du Sénégal au sud-ouest. À l'ouest, le pays est bordé par l'océan Atlantique. Sur un plan politique, il a connu plusieurs coups d'État depuis son indépendance en 1960 et des périodes de régime militaire. À l'issue des élections de 2019, un nouveau président de la République a été élu et les prochaines échéances électorales sont prévues en 2024.

La Mauritanie, un pays faiblement peuplé

Avec une superficie de 1 054 234 km² et une population estimée à 4,17 millions d'habitants en 2020, la Mauritanie reste l'un des pays les moins peuplés d'Afrique de l'Ouest et compte une densité de population parmi les plus faibles du continent (4 habitants au kilomètre carré en 2020). Celle-ci montre de larges variations entre les différentes *wilayas* du pays : de 1 757 habitants/km² à Nouakchott à moins de 1 habitant/km² dans les *wilayas* situées en zone désertique (Adrar, Tagant, Tirs-Ezemour, Inchiri). Depuis plusieurs décennies, la Mauritanie fait face à un phénomène d'exode rural important. La proportion de la population vivant en zone rurale est passée de 73 % en 1980, à 47 % en 2020. La capitale abrite 30 % de la population.

Une transition démographique « modérée » et une population scolarisable importante mais stable

La population mauritanienne a été multipliée par cinq au cours des soixante dernières années, passant de 0,84 million d'habitants en 1960, à 4,17 millions d'habitants en 2020 (49,4 % d'hommes et 50,6 % de femmes). Les données laissent entrevoir un léger ralentissement de la croissance

démographique. Le taux de croissance annuel moyen de 2,39 %, observé entre 2013 et 2020, est légèrement inférieur à celui constaté sur la décennie précédente (2,68 %) et entre les recensements de 1988 et 2000 (2,5 %). L'augmentation de la population est ainsi moins rapide que par le passé et l'évolution des taux de mortalité (espérance de vie comprise entre 60 et 65 ans) et de natalité (entre 4 et 5 enfants par femme) place aujourd'hui la Mauritanie en situation de transition démographique dite « modérée ».

C'est un pays jeune, avec 41 % de la population âgée de moins de 15 ans. La population scolarisable (3-18 ans) a plus que doublé entre 1988 et 2020 et entre 2013 et 2020, passant de 1 478 703 à 1 738 296 d'individus, soit une augmentation 17,5 %. Si la population scolarisable est restée globalement stable sur la période observée, en proportion de la population totale, le système éducatif continue de faire face à une demande forte de scolarisation avec des effectifs en hausse.

Des fragilités sociales et des vulnérabilités qui constituent des obstacles à la scolarisation

Le contexte social mauritanien a connu des améliorations au cours des deux dernières décennies. Certes, la prévalence de la pauvreté reste encore relativement importante mais la tendance constatée montre un recul important. Elle a ainsi diminué au fil des années, passant de 46,7 % en 2004 à 28,2 % en 2019. Près de 1,2 million d'habitants vivent encore sous le seuil de pauvreté, principalement dans les zones rurales et reculées du pays. Les taux de malnutrition et de mortalité infanto-juvénile y sont également plus élevés qu'en milieu urbain, même s'ils ont décru depuis vingt ans, marquant une amélioration globale des conditions de vie des ménages. Aussi, un phénomène observé en Mauritanie concerne la forte prévalence des grossesses précoces : 15,6 % des adolescentes âgées

de 15-19 ans sont en effet déjà mères et parmi elles 5,5 % sont âgées de 15 ans, une proportion parmi les plus élevées des pays comparateurs.

La Mauritanie fait également face à des risques et vulnérabilités qui ont eu tendance à se renforcer au cours des dernières années. Depuis une dizaine d'année, les aléas climatiques se sont intensifiés et généralisés à l'ensemble du pays avec pour conséquence directe une récurrence des crises alimentaires et une malnutrition transitoire. Elles affectent un pays dont la production agricole est structurellement déficitaire et ne couvre pas l'ensemble des besoins alimentaires annuels de sa population. Ces conditions sont autant d'éléments qui entravent la scolarisation des enfants.

Des indicateurs de scolarisation qui progressent mais restent encore éloignés des ODD

L'analyse globale de la scolarisation dans l'enseignement fondamental et au secondaire, ainsi que de l'efficacité interne et des enfants hors du système scolaire montre que le système éducatif national enregistre des progrès en matière de scolarisation, mais qu'ils restent encore trop limités dans la perspective d'atteindre les objectifs fixés par l'Agenda 2030 (ODD4). De manière globale, les tendances issues du traitement des données disponibles indiquent, certes, de légères améliorations mais aussi une forme de stagnation pour la plupart des indicateurs.

Au niveau du **préscolaire**, les effectifs sont faibles au regard des informations disponibles. Entre 2012 et 2019, ils ont connu des fluctuations, passant de près de 27 000 enfants préscolarisés à plus de 36 000 (52 % de filles). Ainsi, en rapportant ces effectifs à la population des enfants âgés de 3 à 5 ans, la couverture préscolaire a plutôt stagné durant la période observée. **Avec une couverture de 9 % en 2019**, l'objectif d'une couverture préscolaire

de 16 % en 2020 (fixé par le Plan national de développement du système éducatif – PNDSE II) n'a pas été atteint. La Mauritanie compte parmi les pays d'Afrique de l'Ouest et Centrale ayant la couverture préscolaire la plus faible (la moyenne des pays comparateurs se situe à 30 %). **L'enseignement y est dispensé dans différents types d'établissements : 59 % des enfants préscolarisés sont inscrits dans le privé, 36 % dans le communautaire et seulement 5 % dans le public.** Il s'agit là d'une spécificité puisque, en moyenne dans les pays de la région, 43 % des effectifs préscolarisés le sont dans le public, tout autant dans le privé et 14 % dans le communautaire.

De 2012 à 2019, les effectifs d'élèves **de l'enseignement fondamental et du secondaire** (1er et 2e cycles) ont continuellement augmenté en Mauritanie, aussi bien pour les filles que pour les garçons (+ 3 % d'accroissement moyen annuel au fondamental et 8 % au secondaire, secteurs public et privé confondus). De manière générale, **les filles et les garçons sont autant scolarisés** dans ces deux cycles. Aussi, le secteur privé occupe une place relativement importante, constante et croissante dans la scolarisation des élèves. En 2019, environ 16 % des élèves de l'enseignement fondamental étaient inscrits dans un établissement privé. Cette année-là, le secteur privé scolarisait 24 % des effectifs du collège et 31 % du lycée.

En termes de couverture scolaire, **le taux brut de scolarisation (TBS) dans l'enseignement fondamental était de 98 % en 2019 et avait progressivement augmenté au cours des années précédentes.** Les filles ont été plus nombreuses à s'inscrire que les garçons en 2019, puisqu'une différence significative du TBS peut être constatée avec près de 10 points de différence avec les garçons. Cette année-là, le TBS des filles dépassait les 100 % tandis que celui des garçons stagnait à 94 %. **Au niveau du secondaire, les TBS ont chuté à moins de 50 %**

au premier cycle (collège) et à 30 % au second cycle (lycée). Si une progression à ce niveau de scolarisation est observée dans le temps, celle-ci reste limitée. En comparant cette situation à d'autres pays de la région, la Mauritanie se situe dans une moyenne basse en ce qui concerne l'enseignement fondamental. Ainsi, le pays affiche des taux quasiment similaires à ceux de la Côte d'Ivoire, au-dessus de ceux du Sénégal mais en deçà du Togo, du Cameroun ou du Ghana. Au niveau du secondaire, la Mauritanie apparaît en retrait par rapport à d'autres pays de la région dans le premier cycle comme le second.

L'une des particularités du système éducatif mauritanien est **l'accès relativement tardif des enfants à l'enseignement formel.** En effet, l'école traditionnelle occupe une place importante dans les premières années de scolarisation des enfants. Ils sont souvent inscrits d'abord dans une mahadra ou une école coranique avant d'intégrer une école du système formel. C'est pourquoi un certain nombre de jeunes mauritaniens accède à l'école fondamentale formelle au-delà de l'âge requis de 6 ans. Il existe donc une forme de dualité, entre un enseignement dans des structures dites traditionnelles et le système formel.

Avec un taux d'achèvement de l'enseignement fondamental d'environ 68 % – en progression entre 2016 et 2019 –, la scolarisation primaire universelle est encore loin d'être atteinte en Mauritanie. Les filles sont par ailleurs plus nombreuses que les garçons à achever ce cycle (70 % contre un peu moins de 65 %). Si le taux d'achèvement s'est accru durant la décennie 2010, il est aussi intéressant de noter que les profils de scolarisation à l'école fondamentale conservent peu ou prou la même tendance depuis 2008 : en effet, les abandons et les sorties précoces du système se situent principalement entre la 4^e et 6^e année. Le système éducatif ne parvient alors pas à retenir suffisamment les élèves jusqu'à la fin

du cycle. Il est estimé que **moins d'un élève sur deux qui s'inscrit en première année de l'enseignement fondamental parvient à achever ce cycle sans redoubler et qu'environ un sur quatre poursuivra ses études au collège.** Les autres redoubleront, adonneront ou seront orientés vers le système d'enseignement et de formation technique et professionnelle (EFTP). Cette tendance est expliquée en partie par le nombre élevé d'écoles incomplètes en Mauritanie : sur les 3 500 écoles que compte le pays, seulement 40 % permettent à un élève de suivre un cycle complet du fondamental.

La transition de l'enseignement fondamental vers le secondaire constitue un véritable goulot d'étranglement pour beaucoup d'élèves : environ 63 % des élèves qui atteignent la fin du cycle parviennent à poursuivre leurs études au collège. Les indicateurs ont peu évolué dans le temps et marquent **une forme de stagnation des parcours des élèves dans le système éducatif formel.**

De très nombreux enfants en dehors de l'école

En 2019, il est estimé qu'**environ 340 000 enfants âgés de 6 à 15 ans n'étaient pas scolarisés dans le système formel ou dans une école traditionnelle** (école coranique ou *mahadra*), soit près de 30 % des effectifs totaux sur cette tranche d'âge qui correspond à l'enseignement de base obligatoire (fondamental et collège). Parmi les 340 000 individus de 6 à 15 ans qui n'étaient pas scolarisés, près de 210 000 des 6-11 ans (niveau fondamental) ne bénéficiaient d'aucune forme de scolarisation et plus de 130 000 enfants âgés de 12 à 15 ans (collège) étaient dehors de tout système d'éducation. Ils étaient encore plusieurs milliers à abandonner en cours de cursus avant d'avoir atteint la dernière année du fondamental ou du secondaire. Il est intéressant de noter que les abandons se concentrent particulièrement à certains moments des cycles d'étude, et non de

manière homogène et continue. Il apparaît ainsi que **le parcours des élèves scolarisés dans le secteur formel se heurte à un « plafond de verre » à la fin de chaque cycle** (fondamental, collège et lycée), les abandons y étant particulièrement marqués.

Une parité entre les sexes qui s'améliore

Que ce soit au niveau de l'enseignement fondamental ou secondaire, la parité entre les sexes s'améliore en Mauritanie. Un phénomène également observé dans d'autres pays mais qui peut cependant être source d'inquiétude, puisqu'au fondamental les données montrent une disparité en défaveur des garçons, c'est-à-dire un désengagement de ces derniers dans la scolarisation. Toutefois, en matière d'acquis des apprentissages fondamentaux, ils obtiennent de meilleurs résultats. Au secondaire, les filles restent globalement désavantagées, tant au niveau de l'accès que dans les résultats aux examens, même si les disparités sont de moins en moins marquées au fil du temps.

Dans l'EFTP et l'enseignement supérieur, il est constaté que les hommes sont surreprésentés dans certaines filières (spécialités industrielles, TIC, santé, éducation), tandis que les femmes y sont largement minoritaires. Elles sont en revanche majoritaires dans les secteurs dédiés aux services.

Les progrès réalisés dans le domaine de l'éducation en matière de parité coexistent avec **des disparités de genre significatives dans l'environnement social, politique, économique et légal en dehors de l'école.** Les données des enquêtes de ménage montrent que les autres facteurs de décrochage varient significativement en fonction du genre et du milieu de résidence. Du côté de la demande, la volonté de travailler pèse lourd sur les trajectoires des garçons. **Pour les filles, le début de la vie procréative sonne souvent la fin du parcours scolaire.**

Du côté de l'offre, le coût de la scolarisation et le manque ou l'éloignement des écoles affectent également davantage la scolarité des filles.

Dans les salles de classe, la part des femmes dans le corps enseignant mauritanien est faible dès le cycle fondamental et diminue dans les cycles supérieurs : elles ne représentent que le tiers des instituteurs du fondamental, 12 % des enseignants du lycée, et seulement 9 % des formateurs de l'EFTP et professeurs de l'enseignement supérieur. Les femmes sont aussi quasiment absentes des postes de directions (7 %), alors que les études soulignent l'effet positif sur l'égalité des genres et les apprentissages lorsque le corps enseignant et de direction est davantage féminisé.

Des dépenses d'éducation et de formation multipliées par 1,6 entre 2015 et 2021

En 2021, les dépenses d'éducation et de formation se sont élevées à 12,1 milliards de MRU (environ 335 millions d'US\$ et 3,4 % du PIB). Entre 2015 et 2021, les dépenses d'éducation et de formation ont pratiquement doublé en ouguiya courant. L'enseignement originel a vu son budget multiplié par 3,7 et l'enseignement supérieur par 2,3. Le budget des activités d'administration (qui n'ont pu être affectées à un niveau spécifique) s'est accru fortement, étant multiplié par 2,8. En monnaie constante, l'évolution est moins marquée, mais les dépenses totales d'éducation ont été toutefois multipliées par 1,6 entre 2015 et 2021.

En 2021, l'enseignement fondamental a reçu la part la plus importante du budget (35 %), mais elle s'est réduite sur la période 2015-2021 (43 % en 2015). La part de l'enseignement supérieur est passée de 12 % à 17,6 %, alors que celle du secondaire est passée de 21 % à 18 %. L'augmentation la plus remarquable concerne

les dépenses d'administration qui ont représenté 27 % des dépenses totales de fonctionnement. On relèvera la faible part accordée à l'enseignement technique et à la formation professionnelle (2,5 %), l'enseignement préscolaire (0,2 %) et l'alphabétisation (0,1 %).

En analysant la nature des dépenses courantes en 2021, il apparaît que celle-ci a fortement évolué. Si le poids des dépenses de traitements et salaires reste majoritaire au cours des quatre années précédentes (jusqu'à 85 % des dépenses courantes en 2018), il s'abaisse à 76 % en 2021. En contrepartie, les dépenses de biens et services, qui représentaient 10 % des dépenses, sont passées à 16 % en 2021. Quant aux dépenses de subventions et transferts, leur part a varié entre 9 % en 2016 et 6 % en 2018, pour s'établir à 7 % en 2020 et 2021.

Comme attendu, le coût unitaire croît avec le niveau d'éducation. Un élève du lycée (24 245 MRU) coûte trois fois plus cher qu'un élève du fondamental (8 212 MRU) et un étudiant de l'enseignement supérieur (64 554 MRU) 7,9 fois plus. De par leur structure pédagogique particulière, les formations des enseignants délivrées dans le cadre de l'École nationale supérieure (ENS) sont plus onéreuses que les formations traditionnelles, leur coût s'élevant pratiquement au double.

Une distribution des ressources inéquitables et des dépenses des ménages fortes

L'analyse de l'équité de la distribution, qui consiste à étudier la proportion de ressources publiques absorbées par les différents cycles de scolarisation, montre que si 13,2 % de la population ne bénéficie d'aucune ressource allouée à l'éducation formelle, les 2,8 % des personnes ayant fréquenté l'enseignement supérieur ont bénéficié de 25,1 % des ressources tout au long de leur scolarité. De même, les 11,1 %

de la population qui ont atteint le niveau du deuxième cycle du secondaire ont reçu 25,8 % des ressources. Il apparaît donc que plus de la moitié des ressources allouées à l'éducation ont été captées à des niveaux supérieurs (2e cycle du secondaire et enseignement supérieur). Si cette distribution des ressources se caractérise par un niveau d'iniquité marqué, elle reste plutôt moins forte que dans de nombreux pays de la région.

Les dépenses des ménages consacrées à la scolarisation des enfants sont élevées. Elles augmentent logiquement avec le niveau d'éducation, mais pas de façon considérable, passant d'environ 33 000 MRU pour la scolarisation en jardin d'enfant à 36 000 MRU pour celle dans le supérieur. Elles sont élevées, notamment pour financer des cours particuliers, le transport et les frais de scolarité des enfants inscrits dans un établissement privé. La dépense totale des ménages s'élève à la moitié de la dépense totale d'éducation, ce qui ne constitue pas une exception dans la sous-région.

Une faible qualité de l'éducation

La proportion d'adultes âgés de 20 à 25 ans sachant lire en fonction du nombre d'années d'études constitue un indicateur pertinent pour mesurer la qualité de l'éducation. En Mauritanie, l'analyse des données montre qu'il faut 6,8 années d'études (soit un peu au-delà de la fin du cycle primaire) pour assurer que 80 % des jeunes adultes sachent lire. Dans des pays comparables, le nombre moyen d'années est de 6,3. Ainsi, avec une estimation à 6,8 années, la qualité des services éducatifs offerts en Mauritanie se situe à un niveau légèrement inférieur à la moyenne des pays de même niveau de développement.

Les enquêtes permettant d'évaluer le niveau des acquis des élèves indique que les niveaux de compétences en langue et en mathématiques dans le primaire sont

faibles et n'ont pas progressé dans le temps. En effet, les résultats aux tests des enquêtes effectuées auprès des élèves de 4^e année du cycle fondamental montrent que les apprentissages sont particulièrement faibles, notamment en français, mais aussi en mathématiques et en langue arabe.

Parmi les facteurs expliquant la faiblesse de ces résultats figurent d'abord les caractéristiques de l'élève : il apparaît ainsi que le genre, le milieu de résidence (urbain ou rural) ou l'âge n'a que peu d'influence sur les résultats. En revanche, des paramètres tels que le fait d'avoir fréquenté une école coranique ou le préscolaire, la scolarisation dans le privé, ainsi que la zone de résidence (région) ont un impact significatif sur les performances des élèves. L'analyse a aussi montré que le **pilotage pédagogique des écoles au niveau local joue un rôle important dans l'acquisition des élèves** dont le niveau moyen d'acquisitions est très variable d'une école à l'autre (toutes choses égales par ailleurs). Cela indique que les comportements et pratiques des équipes pédagogiques (chefs d'établissement et enseignants) ne sont pas homogènes et qu'une certaine proportion est défaillante. Par conséquent, il convient d'agir sur ce qui se passe effectivement au niveau des établissements, en renforçant leur pilotage organisationnel et pédagogique (de même que le rôle et les moyens de l'inspection). Cela concerne notamment les questions de présence des enseignants et de suivi des pratiques pédagogiques de référence (préparation, leçon, évaluation, remédiation) qui ont une incidence forte sur les apprentissages des élèves.

Le fort absentéisme des enseignants

Une dimension cruciale à prendre en compte pour les apprentissages des élèves est donc le temps d'enseignement dont ils bénéficient. Selon les données SDI (Service Delivery Indicators – SDI ; enquête conduite en avril 2022 par la Cellule nationale d'éva-

luation (CNÉ) du ministère de l'Éducation nationale en partenariat avec la Banque mondiale), il apparaît que l'absentéisme peut être très fort. Au cours de visites inopinées effectuées pour les besoins de l'enquête, près d'un quart des enseignants était absent des écoles visitées.

Un autre phénomène concerne les facteurs d'affectation des enseignants dans les écoles, en principe régulée par le nombre d'élèves. L'analyse montre cependant que près d'un tiers de la variance liée au nombre d'enseignants dans les écoles s'explique par d'autres facteurs que leur nombre d'élèves. Soulignons qu'avec un taux de variance de 32 %, l'allocation des enseignants dans le cycle primaire public mauritanien s'est plutôt détérioré par rapport à 2014 (il s'élevait alors à 25 %). Toutefois, même s'il se situe dans la moyenne des pays de la région (qui s'élève à 33 %, variant de 8 % au Mozambique à 73 % au Bénin), il reste supérieur au niveau de 20 % généralement recommandé par le Partenariat mondial pour l'éducation pour les pays de même niveau de développement.

Enfin, le renforcement des compétences professionnelles des enseignants s'avère primordial. L'analyse a en effet montré que, plus que leur niveau académique formel, c'est le niveau de leurs compétences professionnelles effectives qui a le plus d'impact sur les apprentissages des élèves. Cela suggère que la qualité de la formation des enseignants reste encore lacunaire.

Un secteur technique et professionnel qui pourrait davantage former

Alors que l'éducation et la formation sont deux vecteurs principaux de la croissance et du développement économique et social d'un pays, un nombre conséquent de jeunes – estimé à environ 100 000 –, sort chaque année du système éducatif sans formation et/ou qualification. La plupart d'entre eux pourrait prétendre à une formation diplômante ou qualifiante dans le secteur

technique et professionnel. Cependant, les capacités d'accueil dans des structures de formation sont encore limitées : en 2022, l'offre publique comptait 27 établissements sous tutelle de 6 départements ministériels dont 22 relevant du ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle. Au-delà de la capacité d'accueil, la qualité des formations peut être interrogée. La mise en œuvre de l'approche par les compétences (APC) commence à faire évoluer les pratiques de certification, mais les outils et les supports n'ont pas encore été révisés, notamment pour les adapter à l'implication du secteur privé. Les enquêtes d'insertion dont dispose la Mauritanie sur le devenir des diplômés et des formés montrent la difficulté croissante que rencontrent les jeunes à s'insérer sur le marché du travail. En particulier, le taux d'inactivité a bondi de 2019 à 2022 de 18 % à 36 %, révélant le découragement des jeunes face à un marché du travail incapable d'absorber les flux de formés.

Des étudiants de plus en plus nombreux

Comme l'EFTP, l'enseignement supérieur constitue un sous-secteur de l'éducation pour lequel les enjeux en matière de développement économique revêtent un caractère particulier. En effet, en tant que secteur aux cursus terminaux, les jeunes qui sortent de l'enseignement supérieur (comme pour l'EFTP) ont vocation à s'insérer sur le marché du travail. **L'arrivée en masse de nouveaux étudiants** suppose un ajustement des moyens de façon à promouvoir les investissements nécessaires à leur accueil, en procédant à l'extension des structures d'enseignement supérieur existantes et à la création de nouvelles. Mais ce développement devrait s'opérer dans une optique de diversification des filières, de professionnalisation et d'aménagement du territoire (décentralisation). Cependant, l'analyse des données montre que la faiblesse de l'efficacité interne traduit pour partie

l'impréparation des étudiants à suivre des études supérieures et les difficultés du système actuel à corriger cette défaillance.

L'amélioration de l'orientation et du suivi pédagogique des nouveaux entrants apparaît alors d'autant plus importante.

Pour ce sous-secteur, la méconnaissance du devenir professionnel des sortants contraint les décideurs politiques, tant au niveau du gouvernement qu'à celui des institutions d'enseignement supérieur, à piloter le système dans le brouillard. Des observatoires du devenir des étudiants devraient voir le jour au sein des établissements, de façon à renseigner précisément sur les conditions d'entrée sur le marché du travail, les filières dont les débouchés sont problématiques et à l'inverse les filières à développer.

Des difficultés à s'insérer sur le marché du travail

Les sortants du système éducatif devraient pouvoir utiliser leurs compétences acquises, s'insérer sur le marché du travail et ainsi contribuer à l'économie du pays. Aujourd'hui, **il est estimé que seulement 58 % de la population en âge de travailler (54 % de la population totale) occupe un emploi ou en recherche un.** Le taux d'inactivité est plus fort chez les femmes (57 %) que chez les hommes (25 %). Aussi, la moitié des hommes et des femmes se retrouvent dans des situations d'emploi non formel dans le secteur privé (48 % des hommes et 47 % des femmes).

Le taux de chômage est assez élevé puisqu'il atteint 29 % chez les 14-27 ans, 15 % chez les 28-35 ans. Il diminue dans la tranche d'âge des 35-64 ans (7 %). L'analyse des données montre que l'intégration au sein du marché du travail semble nécessiter une longue période de recherche et est également susceptible de s'accompagner d'un phénomène de découragement.

La relation formation-emploi interroge dans le contexte mauritanien puisque, de manière contre-intuitive, l'inactivité croît avec le niveau d'éducation, de même que le taux de chômage. Ainsi, aucun des individus sans scolarité formelle ne déclare être chômeur, alors que c'est le cas de tous les sortants de l'enseignement supérieur en situation d'activité, et de pratiquement la moitié des sortants du lycée. Sans doute, les plus diplômés ont un salaire souhaité élevé (que les économistes appellent salaire de réserve) et profitent de l'aide familiale pour attendre un emploi correspondant à leur souhait.

De manière plus conventionnelle, en ce qui concerne le revenu, **l'analyse indique que celui-ci s'accroît avec le niveau et le type d'éducation. Ainsi, ce sont les personnes n'ayant reçu qu'un enseignement originel qui perçoivent les revenus les plus faibles**, alors que ce sont les diplômés de l'enseignement supérieur et de l'EFTP qui sont les mieux rémunérés. Est observée une inégalité entre les sexes puisque les femmes gagnent généralement moins que les hommes. Une autre caractéristique du marché du travail se rapporte à la prégnance du secteur informel pour les sortants du système. De manière générale, la probabilité moyenne d'entrer dans le secteur informel (par rapport au secteur formel) est de près de 75 %. Cependant, en ayant fréquenté l'enseignement supérieur ou l'EFTP, la probabilité de devoir entrer dans le secteur informel est réduite de 40 %.

Des risques et vulnérabilités qui s'intensifient et affectent l'ensemble du secteur

Enfin, la Mauritanie présente une accumulation de risques aggravant la vulnérabilité d'un pays marqué par un taux de pauvreté élevé, un déficit en infrastructures et en services de base, et une gouvernance décentralisée qui présente encore des faiblesses. Ces risques et vulnérabilités touchent l'ensemble du secteur et depuis une dizaine d'années, **les aléas climatiques se sont intensifiés et généralisés** à

l'ensemble du pays avec pour conséquence directe **une récurrence des crises alimentaires et de la malnutrition** transitoire. Enfin, depuis le début du conflit au Mali en 2012, **le pays connaît une situation humaine dégradée** avec la présence d'environ 100 000 réfugiés dont plus de la moitié sont des enfants.

Les crises et risques ne se manifestent pas de façon homogène dans le pays. **Dans les wilayas du Guidimakha, du Gorgol, de l'Assaba, du Hodh El Gharbi et du Hodh El Chargui, les élèves ont des perspectives de scolarisation plus limitées** que dans d'autres, avec des taux bruts de scolarisation, d'achèvement et de rétention très en deçà de la moyenne nationale. Si l'effet des inondations/sécheresses sur le temps scolaire ou l'état des infrastructures sont parfois documentés, il conviendrait de systématiser la collecte d'informations et de données sur ces sujets. En effet, l'impact des **risques et vulnérabilités sur le système éducatif mauritanien est renseigné** de manière encore trop irrégulière. Il apparaît alors nécessaire **pour le pays de mieux structurer la collecte de ces données** par l'ensemble des acteurs intervenant dans le champ de l'éducation en situation d'urgence/vulnérabilités, afin de formuler des réponses adaptées aux besoins. À ce jour, il n'existe pas de stratégie de mitigation concertée avec tous les acteurs et les partenaires pour apporter une réponse éducative aux risques et urgences, mais des réponses ponctuelles uniquement.

Une approche multisectorielle serait à privilégier, ainsi que **la mise en place d'un dispositif de planification, de coordination de l'ensemble des acteurs et d'alignement des financements de façon à renforcer le leadership du gouvernement dans cette réponse**. Cette stratégie serait adossée à un plan d'actions comprenant l'ensemble des interventions en lien avec les risques et vulnérabilités, y compris celles en faveur de la scolarité des réfugiés, qui bénéficieraient, de fait, à l'ensemble des populations vulnérables.

Ce diagnostic fait partie d'une série de Rapports d'État sur le Système Éducatif National (RESEN) qui sont préparés en collaboration avec des équipes nationales. Il est le sixième rapport sectoriel après ceux de 1986, 2000, 2006, 2010 et 2015. L'objectif immédiat de ces études est de constituer ou de conforter la base de connaissances pour le développement des politiques éducatives nationales. De façon plus large, le RESEN constitue un outil pertinent pour ouvrir un dialogue constructif avec l'ensemble des acteurs concernés par la politique éducative et pour aboutir à une vision partagée du futur. Ce processus est d'une importance capitale au moment où le Gouvernement met en œuvre une nouvelle réforme qui renferme des engagements pour la transformation de son système éducatif et où les partenaires techniques et financiers s'engagent à fournir l'assistance financière nécessaire.

